

que le surlendemain après-midi. Voilà près de deux journées perdues pour une affaire qui aurait pu se régler en deux heures peut-être. En partant de Québec par le train de 1 h. 10 minutes, on ne peut convenablement revenir chez soi que le surlendemain matin, si l'on veut se trouver à Montréal pendant les heures d'affaires.

Cet arrangement manque d'équilibre, il est tout à fait injuste pour nos marchands et hommes d'affaires, dont le temps est tout aussi précieux que celui des Montréalais. Nous signalons ce fâcheux contre temps aux directeurs du Pacifique et du Grand-Tronc.

\*\*\*

Autre anomalie : par une loi fédérale, les échéances de billets promissoires tombant le dimanche ou les jours de fêtes légales sont remises au lendemain juridique, mais c'est la veille des dimanches ou des jours de fêtes légales qu'il faut faire les renouvellements de polices d'assurance vie ou feu.

Pourquoi cette distinction au détriment des assurés ? Nous comprenons que, comme il y a 52 dimanches et une dizaine de fêtes légales de semaine dans l'année, un délai d'une journée peut avoir son importance pour les compagnies d'assurance. Mais il nous semble qu'il serait facile de les indemniser en stipulant, par exemple, qu'au cas d'incendie pendant cette journée de répit, elles pourraient réclamer le paiement de la prime d'une année, tout comme si la police avait été renouvelée le jour de l'échéance, plus une prime spéciale de 5 ou 10 p. c. à titre de dédommagement.

Les agents eux-mêmes, tenus de rester à leurs bureaux toute la journée la veille des fêtes tandis que tous les autres bureaux de banque et de commerce sont fermés, y gagneraient.

\*\*\*

Est-il un endroit sous le soleil où les communications sont plus pénibles que cette jolie ville de Lévis que nous appellerons, si on nous le permet, le Brooklyn de Québec ? Plus c'est pittoresque, plus c'est essoufflant. L'arrivée est au ras de l'eau, la ville est sur les hauteurs. Pour atteindre ces sommets, il faut escalader un escalier éreintant, ou faire un très long détour en voiture, à prix d'argent.

Où est donc la mécanique moderne ? S'il est un endroit où un ascenseur doit faire fortune, c'est bien celui-là. Nous donnons l'idée *gratis* aux capitalistes en quête de bonnes affaires, et s'il s'en trouve qui veillent bien nous voir à ce sujet, nous les mettrons sur la piste d'une autre entreprise du même genre, qui devrait

rapporter des bénéfices énormes. Nous pesons nos paroles.

\*\*\*

Bientôt, la circulation de voitures électriques va changer la face de Québec, et nous pourrons dire en ville sans que le mot paraîse trop ironique. Il restera encore cependant beaucoup à faire : mais il ne faut pas tout demander à la fois. Une simple mention n'est tout de même pas interdite. Nous voulons parler de l'entretien des trottoirs et de l'enlèvement des ordures à frais communs. Nous soumettons humblement — comme on dit au Palais — que l'enlèvement de la neige, laissé à la charge des particuliers, coûte plus cher à chacun d'eux que s'il était opéré par la municipalité au moyen d'une répartition, sans compter qu'il serait beaucoup mieux fait. Ce système, encore inconnu ici, est appliqué avec succès dans des centres bien moins considérables que Québec, Sherbrooke par exemple. En deux mots, l'année des villes canadiennes est en arrière des autres sous ce rapport.

Quant à l'enlèvement des ordures, nous avons entendu émettre l'opinion que, pour commencer, une voiture par quartier pourrait faire le tour des rues deux fois la semaine et recueillir toutes les ordures déposées aux portes dans des boîtes *ad hoc*. De cette façon, non seulement les arrière-cours, mais les rues seraient propres comme un sou, ce qui est plus qu'on ne peut dire jusqu'ici. Ce serait une telle nouveauté qu'on viendrait de loin pour en être témoin oculaire, et que notre clientèle de touristes serait notablement augmentée.

Pourquoi aussi tous les ouvrages de voirie ne se font ils pas la nuit, comme dans les autres grands centres ? Le travail de nuit coûte plus cher, dira-t-on ? Cette fois, on ferait mentir cette théorie ; car l'ouvrage de nuit, n'étant pas gêné par la circulation, se ferait deux fois plus vite.

\*\*\*

Nous dédions ces quelques sujets de réflexion à nos concitoyens. Nous croyons qu'ils sont pour le moins aussi importants pour eux que de savoir si M. Tarte a donné de l'argent à M. Nantel ou à M. Taillon sur les \$5000 de Whelan, ou si le rédacteur du *Hamilton Spectator* déjeune d'un curé, dîne d'un évêque et soupe d'un Canadien-français.

Il y a encore bien d'autres choses bizarres dans notre organisation publique. Nous prenons les banquiers à témoin que nous n'avons pas dit un mot du futur "Clearing House" de Québec. Le fléau de ces messieurs nous a désarmé : nous avons abandonné la partie.

—○○○○○○○—

## DISTRIBUTION DU PATRONAGE PUBLIC

Voici une question politique qui est, par un côté, de notre compétence, en ce qu'elle touche au commerce et à l'industrie.

Sans intrusion dans le domaine politique, il est une réflexion que nous ne pouvons nous empêcher de faire tout haut. C'est que la doctrine : aux vainqueurs les dépouilles, contre laquelle l'un et l'autre parti se récrient ici à qui mieux mieux chaque fois qu'elle se tourne contre eux, n'en existe pas moins en réalité, et qu'au fond elle est parfaitement juste. Vouloir la nier, c'est jouer sur les mots et avec les faits. Le patronage est, dans tous les pays constitutionnels, un des éléments essentiels du gouvernement, et il est clair qu'un parti porté au pouvoir par la majorité des votes doit posséder en lui-même tous les éléments de compétence requis pour assurer la bonne administration des affaires. Il est aussi de l'essence de toute démocratie bien organisée que tous les citoyens soient appelés, dans la mesure de leurs capacités, à participer aux charges et aux fonctions publiques. Cela fait partie intégrante de l'éducation politique d'un peuple.

Il est tout juste, au reste, que les partisans d'une cause perdue cèdent loyalement leur place aux vainqueurs. Ils dérogeraient aux plus élémentaires notions de dignité en se cramponnant à des faveurs qu'ils tenaient d'un régime qui n'est plus. Ils devaient savoir ce qu'ils faisaient en prenant fait et cause pour le parti de leur prédilection ; ils risquaient sciemment leur position. En pareil cas, il est considéré plus noble de démissionner volontairement, que d'attendre un brutal congé.

On a beau dire que c'est avilir la politique que de l'assimiler ainsi à une vulgaire lutte pour les avantages matériels de la possession du pouvoir. Cette pruderie n'est que d'apparat ; elle n'existe pas réellement. Qu'on en finisse donc une fois pour toutes avec ces déclamations hypocrites. N'est-il pas juste que ceux qui ont lutté pour des principes, payé de leur personne et de leur bourse pour faire triompher ces principes, en soient récompensés suivant leur mérite ? Et les vaincus ne donnent-ils pas un bel exemple de la vieille courtoisie en tendant la main à leurs adversaires et en disant : Nous sommes battus ; à votre tour maintenant ! Il nous semble que la doctrine : Aux vainqueurs les dépouilles, envisagée de cette façon, n'a rien de si brutal après tout.

Nous supposons naturellement en tout ceci égalité parfaite de compétence. Si, pour arriver à un ami, l'administration